

COMPTE-RENDU

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

18 février 2009 à 19 h 00

Membres présents : MM SÉGNERÉ, DAUTAN, FERRATO, SEAS, VERGES, CARRERE, ESQUIRO, LARBRE, LAYERLE, MARTIN, SARRAIL, TRALLI

Ont donné procuration : MM PUJO, TILHAC-PINOT

Absents : MME ROUILLON

→ Mise en place du tri sélectif

Monsieur le Maire invite les membres du conseil municipal à débattre et à prendre position sur les conditions de mise en place du tri sélectif exposées par la commission chargée des déchets ménagers.

○ Les contenants

3 contenants sont exigés par le tri sélectif :

- Un bac tout venant
- Un bac jaune ou sacs
- Un bac bleu ou sacs

La commission propose

- **Le choix de bacs** et non de sacs
- **L'achat** du parc de conteneurs et non la location (système actuel) qui coûte trop cher à la collectivité depuis de nombreuses années : 10 000 €/an. Sachant que la commune compte 460 foyers, l'acquisition du parc complet (OM + TRI) s'élèverait à 32 000 € H.T. *qui pourraient être pris en charge par la communauté de communes compte tenu du transfert de la compétence.*
- **Volume des contenants** : mise à disposition pour chaque foyer **d'un bac de 240 l pour les OM, et de 2 bacs de 120 l (ou 80 l) pour le tri.**

○ Le nombre de collectes

La commission propose

- **De passer à une seule collecte hebdomadaire**
 - En effet, si le Conseil Municipal valide le point « contenants », il s'avère inutile de maintenir 2 collectes avec 3 bacs à disposition dont un de 240 l qu'elle que soit la composition de la famille.
 - En terme de coûts : 2 rotations coûtent aujourd'hui 47 000 € sans tri sélectif, elles coûteront l'an prochain avec le tri 54 000 € (**ce prix aurait été majoré de 30% si Horgues était restée commune isolée.**) Une seule collecte avec le tri = 46 000 € pour 2009.

○ **Date de mise en place**

- Entre juin et septembre 2009, décision prise en avril.

Après discussions, les propositions de la commission sont approuvées dans leur ensemble par tous les membres du Conseil Municipal présents.

→ **Budget 2009 : programme d'investissement**

- Sur présentation des différentes commissions et exposé des élus en charge des finances, les membres du conseil municipal ont délibéré sur les projets, travaux d'aménagement et acquisitions d'équipements à inscrire en dépenses d'investissement du budget 2009 et se sont accordés sur un programme à hauteur de 281 200 € H.T. Ce programme comprend des réalisations prévues en 2008 à mener à terme en 2009 et de nouvelles opérations. Restent à percevoir 74 541 € de subventions 2008 ; les montants des subventions demandées en 2009 restent à préciser. Le détail de l'investissement 2009 sera communiqué dans le prochain bulletin municipal.
 - Madame ESQUIRO et Monsieur DAUTAN en charge du projet de construction de la salle des fêtes, indiquent qu'il a été convenu avec Monsieur le Maire de faire appel à la DDE dans le cadre de l'ATESAT (assistance technique DDE) pour conduire la mission de programmation de l'opération. Un courrier sera adressé à Monsieur Henri DELON pour lui confier et lui préciser la mission.
-

→ **Intercommunalité**

○ **Travaux**

Monsieur le Maire rappelle que la compétence « entretien et aménagement de voirie » ayant été transférée à la communauté de communes, les délégués de Horgues ont présenté à la commission travaux de GAA leur programme de réfection de voirie.

94 000 € de travaux de voirie seront réalisés pour Horgues par la communauté de communes :

- **réfection chaussée rue des Pyrénées**
- **réfection chaussée et aménagement secteur place de la bascule.**

Ces travaux seront inscrits au budget 2009 de la communauté de communes pour réalisation en 2010.

○ **Déchetterie**

La déchetterie de Horgues étant devenue intercommunale du fait du transfert à la communauté de communes de la compétence déchets ménagers, des discussions se sont engagées concernant la fréquentation de la déchetterie par les communes membres de GAA. Cette fréquentation doit avoir pour effet un abaissement conséquent des coûts par habitants.

L'ensemble des conseils municipaux devra délibérer avant le 15 juin pour intégration au 1^{er} janvier 2010.

→ **Planning des travaux suite aux réunions de quartiers**

Monsieur SEAS indique qu'à partir de la synthèse globale des thèmes évoqués lors des rencontres de quartiers, des priorités ont été établies en fonction du caractère d'urgence, des possibilités financières, de la faisabilité à court ou à long terme. Un calendrier de réalisation est programmé pour 2009.

→ **Signalétique (plaques noms de rues, panneaux affichage...)**

Monsieur le Maire remercie Monsieur Alain DEJUGNAT pour le travail qu'il a réalisé bénévolement sur la signalétique : répertoire des plaques de rues manquantes, panneaux de signalisation routière, adresses erronées....Monsieur le MAIRE et Monsieur MARTIN, aidés de ce rapport, ont consulté les entreprises et proposent à l'assemblée de choisir les modèles de plaques de rues (modèle choisi en fonte écu, liseré bordeaux avec blason de la commune) et les panneaux d'affichage avec plan du village. Il est noté que 5 familles auront à changer leurs adresses et pourront être aidées administrativement par les services de la mairie pour pallier à ce désagrément.

→ **Bilan action CCAS**

○ Monsieur Raymond VERGES évoque une bonne participation au goûter des seniors du 15/02/2009 qui ont passé un agréable après-midi dansant. La démarche de rencontrer les personnes chez elles afin de remplir le questionnaire rédigé par le CCAS et destiné à cibler les attentes des plus de 60 ans en matière d'animations a été fort appréciée.

○ Prochaines manifestations

- **fête locale** les 7,8,9 et 10 mai : repas et soirée karaoke , cérémonie 8 mai, animation cours de Salsa, animation musicale avec « la bande à Nanette. », apéritif de la municipalité dimanche midi, dimanche soir Bandas. Les forains seront présents cette année du jeudi soir au dimanche soir.

- **feu de la St-Jean** en juin : la fédération de pêche proposera une animation pêche l'après-midi (initiation.)

- **cinéma en plein air** avec « la toile filante » (Parvis) entre le 5 et le 11 juillet : organisé autour du lac. Un groupe musical se produira jusqu'à l'heure de la projection du film (22 h.) Prix : 952 € HT (pub comprise, affiches dépliés....) 3 € l'entrée pour le public, gratuit pour les moins de 12 ans.

- **bal du 14 juillet**

- **Festival « Orgues à Horgues »** : 3 et 4 octobre 2009. Isabelle FERRATO résume la réunion qui a eu lieu avec les commerçants qui sont prêts à s'impliquer dans le projet.

→ **Questions diverses**

☞ Centre commercial : le nouveau Syndic de copropriété, désigné en assemblée générale le 5 février 2009 est Monsieur Sébastien CAZAUX. Une réunion des experts d'assurés a confirmé

l'accord de la compagnie pour une reconstruction du bâtiment à l'identique avec mise à disposition de 85% de l'enveloppe dès le début des travaux.

↳ Congés du personnel : Monsieur le Maire propose d'harmoniser la période de prise des congés du personnel avec la communauté de communes GAA et la fonction publique territoriale plus généralement, à savoir du 1^{er} janvier au 31 décembre (au lieu de mai à mai à ce jour.)

↳ Chênes : face à l'inquiétude de certains habitants, il a été décidé de contacter l'Office National des Forêts qui, en 1994, avait déjà réalisé une étude sur l'état des chênes du Biéouès. L'ONF pourra informer la municipalité de leur évolution et désigner ceux qui présentent réellement un danger. Il faudra par conséquent prévoir de les abattre et de replanter.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

○○○○